

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX ET LES COMMUNAUTÉS MI'GMAQ DU QUÉBEC SIGNENT UN CONTRAT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ DE 20 ANS POUR UN PROJET ÉOLIEN DE 150 MW**

- Marque une étape importante dans la progression de ce projet
- Premier parc éolien en Gaspésie développé en partenariat avec des communautés de Premières Nations

LONGUEUIL, Québec, le 24 mars 2014 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce que Parc éolien Mesgi'g Uguj's'n (MU), S.E.C. a signé un contrat d'achat d'électricité de 20 ans avec Hydro-Québec Distribution pour un projet éolien de 150 MW situé en Gaspésie, au Québec. Cette entité est contrôlée à 50-50 par Innergex et par les trois communautés Mi'gmaq du Québec - Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj. Innergex est responsable de la gestion de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

« Nous sommes honorés et fiers d'avoir été choisis par les communautés Mi'gmaq du Québec pour développer conjointement ce projet d'énergie éolienne; la signature d'un contrat d'achat d'électricité constitue une étape importante dans la progression de son développement », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex.

« Ce projet est significatif pour le développement socio-économique des communautés Mi'gmaq de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj. Il créera de la richesse et des emplois non seulement pour nos membres, mais aussi pour nos voisins en Gaspésie et ailleurs au Québec. Nous envisageons de grandes perspectives d'avenir », déclare le chef Claude Jeannotte, président du Mi'gmawei Mawiomí.

Le projet éolien Mesgi'g Uguj's'n de 150 MW est situé sur des terres publiques dans la Municipalité régionale de comté d'Avignon, au Québec. L'étude d'impact sur l'environnement du projet est terminée et a été soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Des journées portes ouvertes ont eu lieu, et une séance d'information a été tenue en février dernier dans le cadre de la période d'information prescrite par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement. Des négociations sont en cours avec des fournisseurs de turbines potentiels. Les partenaires prévoient de commencer les activités de préconstruction, notamment le déboisement, à la fin de 2014 lorsque les autorisations auront été reçues, et de commencer les activités de construction en 2015. Ils prévoient la mise en service du parc éolien à la fin de 2016. Les coûts du projet sont estimés à l'heure actuelle à environ 365,0 M\$ et seront financés dans une proportion d'environ 80 % avec une dette liée au projet sans recours, à taux fixe. À cette fin, les partenaires ont entamé un programme de couverture afin de fixer le taux d'intérêt de base jusqu'à la clôture du financement de projet, au moyen d'instruments financiers dérivés.

La production moyenne à long terme annuelle de ce parc éolien est estimée à environ 515 000 MWh, assez pour alimenter plus de 30 000 foyers québécois chaque année. Dans sa première année complète d'exploitation, ce parc devrait générer des produits et un BAIIA ajusté de l'ordre de 55,0 M\$ et 45,0 M\$, respectivement. Le contrat d'achat d'électricité de 20 ans signé avec Hydro-Québec Distribution a pris effet et n'est assujéti à aucune autre approbation. Ce contrat stipule un prix de vente de 0,1012 \$ le kWh en dollars de 2014, avec une indexation annuelle en fonction de 100% de l'indice des prix à la consommation jusqu'à la fin de 2016 et de 20 % par la suite. Cela équivaut à un prix de 0,089 \$ le kWh en dollars de 2014, avec une indexation annuelle en fonction de 100 % de l'indice des prix à la consommation, respectant ainsi le prix maximum de 0,09 \$ le kWh établi par le gouvernement du Québec.

Les partenaires se partageront les distributions du projet dans des proportions variables, selon notamment leur investissement en capitaux propres initial. Au départ, la Société prévoit financer la majeure partie de l'investissement en capitaux propres requis pour ce projet; elle prévoit par conséquent recevoir environ 75 % des flux de trésorerie du projet au cours de la première année. Cependant, au cours des 15 premières années d'exploitation, les communautés Mi'gmaq du Québec auront le droit d'accroître graduellement leur investissement en capitaux propres jusqu'à concurrence de 65 % (au moyen de l'achat de parties des capitaux propres de la Société à un prix basé sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs selon un taux de rendement prédéterminé) et recevront par conséquent une part plus importante des flux de trésorerie. Quoi qu'il en soit, à compter de la seizième année, la Société recevra au moins 35 % et pas plus de 40 % des flux de trésorerie annuels tirés du projet, et ce, pour sa durée de vie restante.

À propos du Mi'gmawei Mawiomi

Le Mi'gmawei Mawiomi est une Assemblée qui regroupe les trois communautés Mi'gmaq situées sur le territoire du Gespe'gewa'gi : Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj. Le mandat de l'Assemblée est, entre autres, d'assurer à la Nation Mi'gmaq l'accès à ses ressources, afin d'appuyer les objectifs politiques et sociaux des gouvernements Mi'gmaq. L'Assemblée a établi un secrétariat, le Mi'gmawei Mawiomi Secretariat (MMS), dont l'objectif est de créer un gouvernement Mi'gmaq indépendant, fondé sur une constitution qui promeut et protège les droits, les libertés et le bien-être des Mi'gmaq.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 32 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 672 MW (puissance brute de 1 164 MW), dont 25 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 321 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les lecteurs sont mis en garde que le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par celles-ci, et est donc susceptible de ne pas être comparable à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que cet indicateur est important, car il offre à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités et facilite la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les références au BAIIA ajusté visent les produits moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les lecteurs sont avisés que cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective, laquelle se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production d'électricité, les produits, le BAIIA ajusté, les coûts de projet et le financement prévus, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du développement du projet éolien Mesgi'g Ugu's'n. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; la capacité de développer de nouvelles installations; et la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses

Principaux risques et principales incertitudes

Production, produits et BAIIA ajusté prévus

Pour chaque installation, la Société détermine une **production moyenne à long terme (PMLT)** d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation, fondée sur plusieurs facteurs qui incluent, sans s'y limiter, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, les régimes de vent ou l'ensoleillement historiques, la technologie des turbines ou des panneaux solaires, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Ensuite, la Société détermine les **produits annuels** prévus pour chaque installation en multipliant sa PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Ensuite, la Société détermine le résultat opérationnel annuel en soustrayant des produits estimés les charges opérationnelles annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation.

Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'énergie connexe
Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues
Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité
Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent
Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière
Nombre de projets potentiels en cours
Charges d'entretien imprévues
Taux d'inflation moins élevé que prévu

Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des projets en développement ou de projets potentiels

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes incrémentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC
Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
Obtention des permis
Approvisionnement en matériel
Disponibilité du financement et fluctuations des taux d'intérêt
Relations avec les parties prenantes
Risques réglementaires et politiques

Financement de projet prévu

La Société fournit des indications au sujet de son intention d'obtenir du financement de projet sans recours pour ses projets en développement, fondées sur la PMLT prévue et les coûts estimés pour chaque projet, la durée restante du contrat d'achat d'électricité, un ratio de levier financier d'environ 75 %-85 %, et compte tenu de la grande expérience de la Société en financement de projet et de sa connaissance du marché des capitaux.

Disponibilité du financement et fluctuations des taux d'intérêt
Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice – Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com